



Centre Régional
d'Études et d'Actions
sur les Inadaptations
et les handicaps

A propos de ...

N° 32 – Décembre 2009

L'emploi protégé : les E.S.A.T. en Bretagne

Travailler en ESAT, c'est être présent auprès de travailleurs handicapés individuellement et collectivement, c'est assurer une bonne cohabitation entre des personnes différentes, c'est intervenir pour favoriser leur intégration sociale, c'est intervenir individuellement et échanger avec des collègues de l'établissement ou des professionnels extérieurs, c'est échanger en équipe pluri-disciplinaire et s'appuyer sur la direction de l'établissement.

Les statistiques présentées dans ce numéro ne rendent donc pas compte de la diversité et de la complexité des interventions des professionnels des ESAT, mais ils présentent le cadre dans lequel ils évoluent, et peuvent donc permettre de mieux comprendre le dispositif institutionnel qui détermine aussi le quotidien des travailleurs handicapés et de leurs encadrants.

L'approche quantitative présentée dans ce numéro sera donc utilement complétée par l'approche qualitative proposée dans un prochain numéro d'A Propos, à partir d'une enquête par entretien auprès d'une trentaine d'encadrants de travailleurs d'ESAT et par la journée régionale ESAT qui se tiendra le 27 janvier 2010.

Rachelle LE DUFF
Avec la participation
de Jean-Yves BROUDIC
Conseillers Techniques
CREAI de Bretagne

Ce numéro de A Propos de ... propose une actualisation de la photographie du dispositif des établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.) (anciennement CAT) réalisée en mars 2007 (A Propos de ... n°25).

Une première partie dresse l'état de l'offre et son évolution en Bretagne. Une seconde décrit les publics travaillant dans ces structures tandis qu'une troisième donne quelques indicateurs relatifs au personnel encadrant.

Ces données sont issues de la publication STATISS et des enquêtes ES réalisées par la DREES et la DRASS de Bretagne.

1. Une poursuite de la progression de l'offre régionale

Au 1^{er} janvier 2008, 83 E.S.A.T offrent 6 100 places pour travailleurs handicapés, soit 3,73 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans. Ce taux reste supérieur au taux national (3,26)

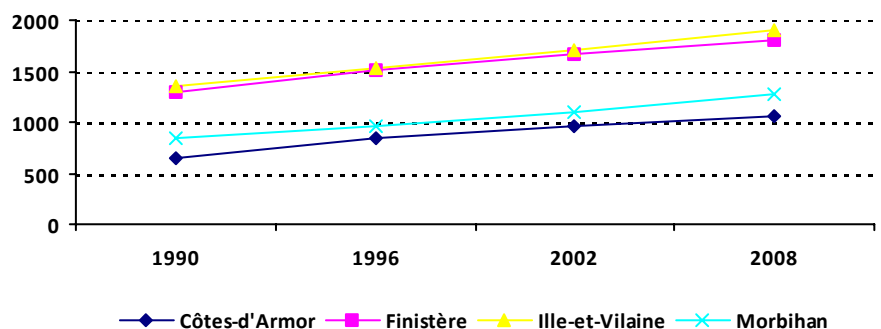
De 2005 à 2008, deux établissements nouveaux ont vu le jour, et le nombre de places a augmenté de 368, soit 123 en moyenne par an

Evolution du nombre de places installées en ESAT

	01.01.96	01.01.02	01.01.05	01.01.08
Bretagne	4 772	5 430	5709	6 077
France métropole	84 013	93 392	99392	108 225

Source : STATISS

Evolution du nombre de places installées en ESAT par département

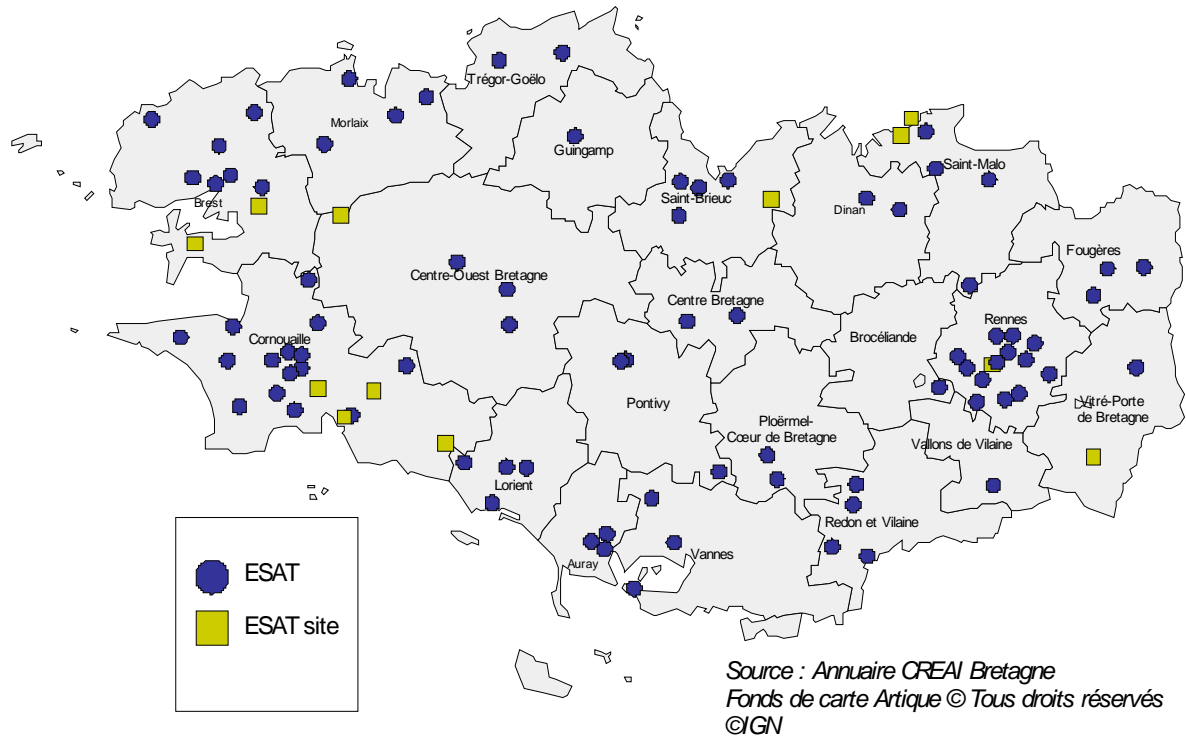


source : STATISS

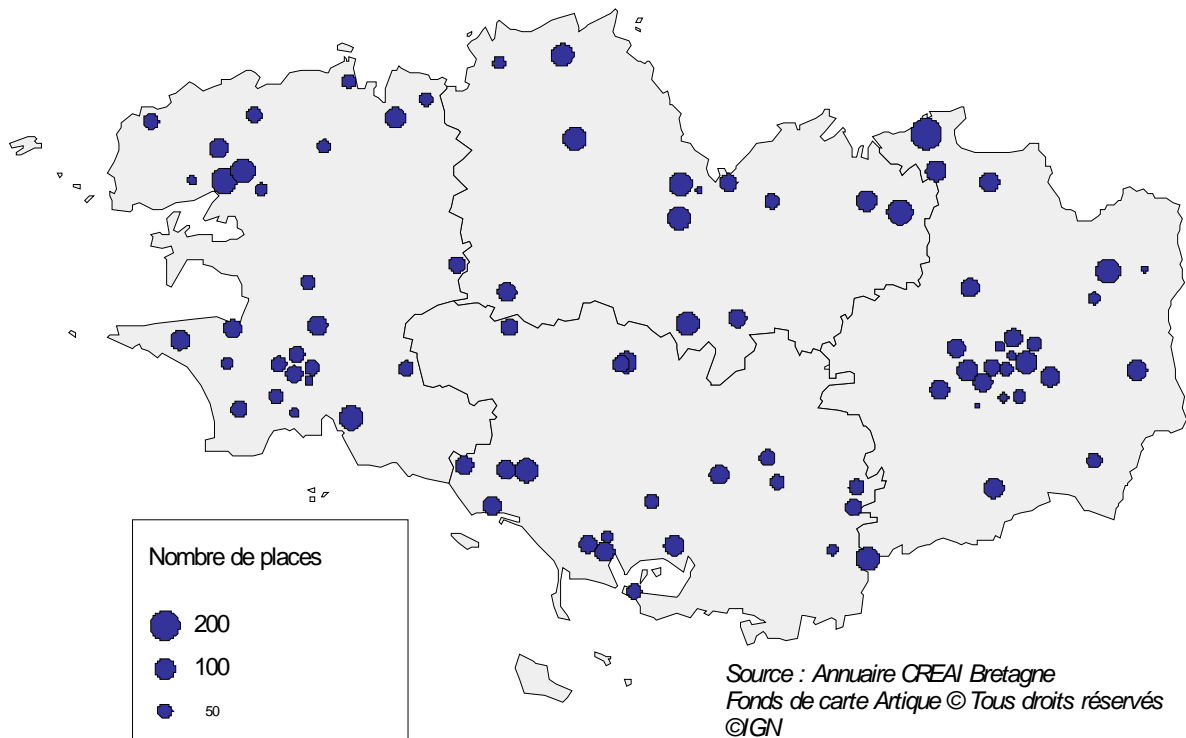
Le nombre de places installées est en constante augmentation tant pour la France que pour la Bretagne. L'évolution régionale a cependant été plus importante que l'évolution nationale de 1996 à 2002 (+ 13,8% contre + 11,2 %) et moins importante de 2002 à 2008 : + 11,9 % en Bretagne, contre + 15,9% en France.



Localisation des ESAT en 2009



Capacité des ESAT en 2009





Les disparités départementales tendent à s'atténuer : les taux d'équipements varient de 3,59 places pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans en Ille-et-Vilaine à 3,94 places dans le Finistère.

Taux d'équipement ESAT (nombre de places pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans)

	1990	2008
Côtes-d'Armor	2.42	3.76
Finistère	2.90	3,94
Ille-et-Vilaine	3.17	3,59
Morbihan	2.69	3.64
Bretagne	2.85	3,73
France	Non disponible	3,26

Source : STATISS

Sur la période récente (2002 à 2008), la progression est plus forte en Ille-et-Vilaine (+ 15 %) par rapport au Finistère (+ 8 %).

Mais entre 1990 et 2008, ce sont les Côtes-d'Armor qui ont connu la plus forte évolution (+ 65 %, passant de 641 à 1 060 places), rattrapant ainsi leur retard.

L'ensemble du territoire régional est couvert par une implantation d'ESAT, mais des disparités territoriales existent : tous les Pays en

disposent, mais cinq d'entre eux n'ont qu'un seul établissement.

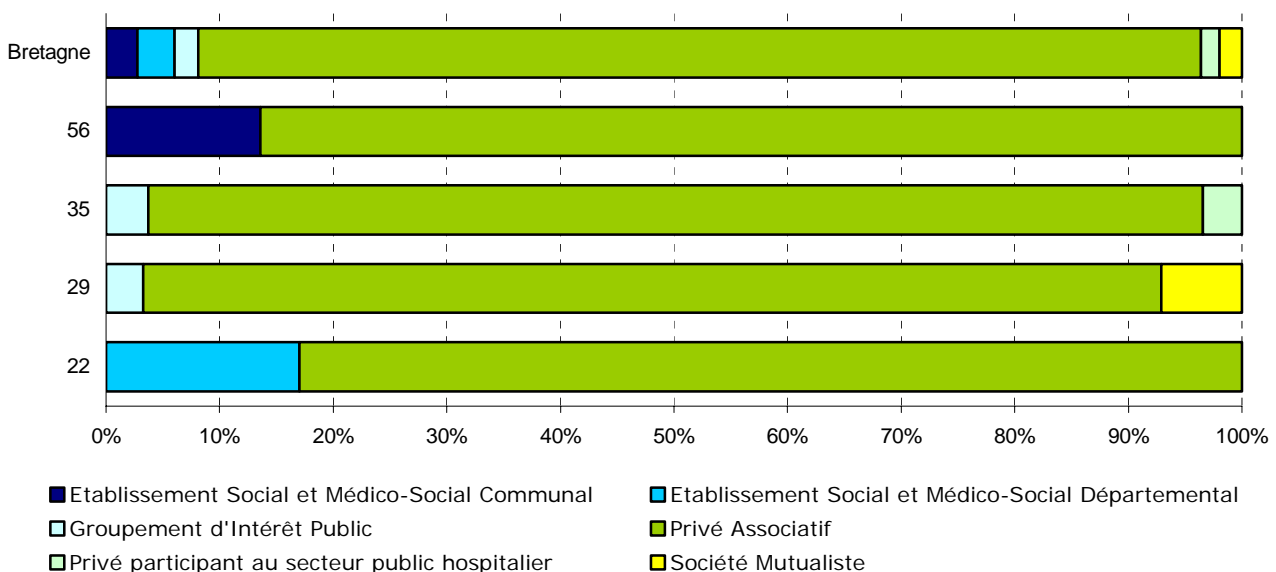
La présence des ESAT est plus forte sur le pays de Rennes et les zones côtières, suivant ainsi les évolutions de la démographie bretonne.

L'implantation d'un ESAT est aussi liée à la proximité des équipements de droit commun nécessaires aux travailleurs handicapés.

En Bretagne, près de 9 places d'ESAT sur 10 sont gérées par un établissement privé associatif. Les seules places d'ESAT gérées par un établissement social et médico-social départemental se trouvent dans les Côtes-d'Armor, les seules places d'ESAT gérées par un établissement social et médico-social communal se trouvent dans le Morbihan. Des places sont gérées par un GIP dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine.

Cette présentation serait utilement complétée par des données relatives aux listes d'attente des établissements, comme nous avons pu l'esquisser en 2007 ; cependant, nous ne disposons pas de telles données aujourd'hui.

Répartitions des places d'ESAT par département selon le statut de l'organisme gestionnaire



Source : annuaire CREA de Bretagne, novembre 2009

2. Les travailleurs handicapés : une population qui vieillit et se diversifie

Chaque établissement ESAT a sa spécificité, mais plusieurs tendances peuvent être décelées dans les populations accueillies.

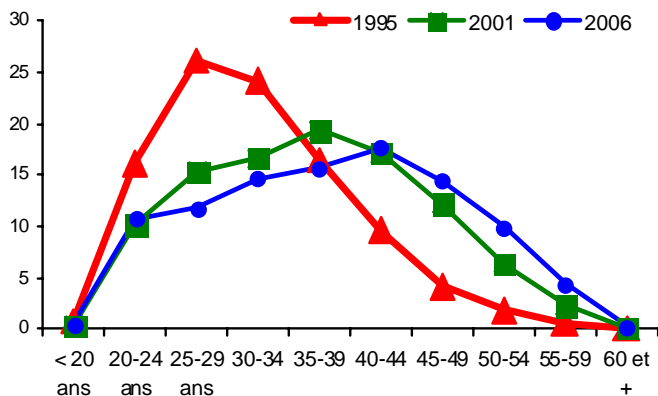
Six travailleurs handicapés sur dix sont des hommes (61%). Cette sur-représentation est une constante dans la population handicapée.

3 A propos de ...
n°32- Décembre 2009

Le vieillissement des travailleurs handicapés

La majorité des travailleurs handicapés est âgée de 30 à 49 ans (62,5 %). Le vieillissement de cette population se traduit également par l'augmentation de la proportion des travailleurs handicapés âgés de 45 ans et plus en ESAT : passage de 21 % en 1995 à 29 % en 2006.

Evolution de la répartition par âge des travailleurs handicapés des ESAT en Bretagne



(Source : enquête ES 06 et ES 95/DRESS/DRASS de Bretagne)

Cette évolution des publics pose plusieurs questions relatives à l'organisation des activités, qui peut se traduire par des passages à temps partiel et de l'organisation des « sections annexes », diversement nommées selon les départements : SACAT dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine, SATRA et ateliers alternés dans le Finistère, UATP (unités d'activité à temps partiel) dans le Morbihan gérés le plus souvent par les Foyers d'hébergement.

Rappelons que ces unités ou sections n'ont pas pour seuls publics les personnes handicapées vieillissantes, on peut y rencontrer aussi des personnes jeunes (par exemple, SACAT promotionnelle à Thorigné-Fouillard en vue d'entrer en ESAT), des personnes avec troubles psychiques, etc. Ces aménagements permettent aussi la prévention du vieillissement et évitent que la fin du travail en ESAT ait pour conséquence la confrontation du travailleur handicapé au vide, du fait de la rupture des liens sociaux qui s'y nouent.

Cette évolution des publics interroge également l'hébergement de ces travailleurs handicapés à la retraite. Diverses réponses sont proposées : MAPHA, logement ordinaire avec intervention d'un SAVS avec regroupement pour des activités de jour, établissement pour personnes âgées avec moyens complémentaires, accueils de jour, etc.

Une confirmation de la place du handicap psychique en ESAT

Trois adultes handicapés en ESAT sur quatre sont classés comme ayant une déficience intellectuelle en déficience principale (75,3 % en 2006). Viennent ensuite, les personnes classées comme atteintes de déficiences du psychisme (18,3 %). De 1995 à 2006, la part des déficiences intellectuelles en déficience principale diminue (75,3 % fin 2006 contre 80,6 % fin 1995) au profit notamment d'une progression des troubles psychiques (18,3 % en 2006 et 14,4 % en 1995).

Evolution de la répartition par déficience principale des travailleurs handicapés des ESAT en Bretagne

Déficience principale (en %)	31.12.95	31.12.06
Intellectuelle	80,6	75,27
Du psychisme	14,4	18,29
Motrice	3,0	2,38
Sensorielle (auditive, visuelle)	1,4	1,28
Viscérales, métaboliques, nutritionnelles	0,3	0,24
Du langage et de la parole	0,2	0,31
Polyhandicap	0,2	0,08
Plurihandicap	0	1,02
Autres déficiences ou inconnues	0	1,21
Total	100,0	100,0

Source : ES 95 et ES 06

6204 travailleurs handicapés présents en ESAT fin 2006, soit un nombre plus important que le nombre de places des ESAT du fait des temps partiels.

Une évolution des pathologies

La part des trisomies et aberrations chromosomiques reste constante entre 1995 et 2006 (de l'ordre de 10 %) tandis que la part des psychoses augmente fortement (de 9 à 16 %). Dans la mesure où en 2001, certaines causes nouvelles sont identifiées (accidents périnataux, traumatisme crâniens, ...), la part des origines inconnues ou autres a fortement baissé, tout en restant importante (61 %). Ce dernier résultat peut se comprendre comme la permanence de situations complexes multifactorielles, dont le repérage en termes de diagnostic pouvant donner lieu à un traitement statistique est difficile.

La progression de la part des personnes avec des troubles psychotiques peut s'expliquer par la reconnaissance du handicap psychique, ce qui veut dire qu'elle sera sans doute croissante dans les prochaines années.

Par ailleurs, si une majorité de travailleurs handicapés d'ESAT vient d'IME et d'IMPro, il est constaté également une orientation vers les ESAT de jeunes sortants d'UPI et d'adultes après un échec d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou après une cessation pour raisons de santé.

Ces évolutions des publics impactent les pratiques des encadrants d'ESAT, que ce soit en termes de composition d'équipes, de cohabitation des travailleurs, de coordination avec les professionnels des services généraux ou des professionnels extérieurs : professionnels des structures d'hébergement, de SAVS, des institutions de soins comme la psychiatrie ... mais aussi nécessitent une adaptation des activités professionnelles proposées (ex : l'usage de machine à moteur est contre indiqué pour certaines personnes avec un handicap psychique).

Evolution de la répartition par pathologie et origine des déficiences des travailleurs handicapés des ESAT en Bretagne

Pathologie et des déficiences	31.12.95		31.12.06	
	Effectif	%	Effectif	%
Trisomie, aberrations chromosomiques	535	10,7	554	8,9
Autre psychose	283	5,7	470	7,6
Psychose infantile	173	3,5	530	8,5
Autisme et syndrome apparentés	21	0,4	98	1,6
Autres catégories 2001 (accidents périnataux, traumatisme crânien, pathologie génétique autre)	-	-	756	27,1
Autres catégories 1995 (accidents, infirmité motrice cérébrale, myopathies, etc.)	254	5,1	-	-
Autres ou inconnues	3 714	74,6	3 796	61,2
Total	4 980	100,0	6 204	100,0

Source : ES 95 et ES 06

Le logement autonome progresse

Les travailleurs handicapés des ESAT résident principalement en logement personnel (39 %), en foyer d'hébergement (33 %) ou en famille (25 %).

La part des travailleurs handicapés résidant en foyer hébergement diminue au profit du logement personnel (+ 10 points en 10 ans). Cette évolution du mode résidentiel s'accompagne d'un développement des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

Modes d'hébergement des travailleurs handicapés des ESAT en Bretagne

Hébergement	31.12.95		31.12.06	
	effectif	%	effectif	%
Foyer d'hébergement	1 863	37,4	2 020	32,6
Famille	1 457	29,3	1 562	25,2
Logement personnel	1 419	28,5	2 412	38,9
Famille d'accueil	103	2,1	64	1,0
Etablissement social	19	0,4	20	0,32
Autre structure	119	2,4	106	1,71
Total	4 980	100,0	6 204	100,0

*Autre structure dont MAS, Foyer occupationnel et Etablissement de santé. Source : enquête ES95 et 06/DREES/DRASS Bretagne

Selon l'enquête ES 2006, les travailleurs handicapés des ESAT sont en grande majorité (97 %) originaires du département d'implantation de l'établissement (cette part est plus importante qu'en 2001 : 82 %).

Une progression du travail à temps partiel

Comme en 2001, plus de 8 travailleurs handicapés sur 10 travaillent à temps plein dans les ESAT.

Toutefois, la part du travail à temps plein diminue au profit du temps partiel dont la part a doublé entre 1995 (8 %) et 2001 (16 %) et se situe à près d'un travailleur sur cinq (20 %) en 2006.

Ce dernier résultat est à mettre en perspective en partie avec l'avancée en âge de cette population.

Répartition par activité ou accueil en journée des travailleurs handicapés des ESAT en Bretagne

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Temps plein	889	82,1	1 535	85,2	1 447	71,2	10 69	83,1	4 940	79,6
Temps partiel et activité occupationnelle	92	8,5	169	9,4	199	9,8	82	6,4	542	8,7
Temps partiel uniquement	101	9,3	90	5,0	367	18,1	135	10,5	693	11,2
Entreprise adaptée	0	0,0	1	0,1	1	0,1	0	0,0	2	0,03
Foyer de vie ou accueil de jour	0	0,0	2	0,1	3	0,1	0	0,0	5	0,1
Milieu ordinaire	1	0,1	0	0,0	15	0,7	0	0,0	16	0,3
Autre	0	0,0	4	0,2	0	0,0	0	0,0	4	0,06
Sans réponse	0	0,0	0	0,0	2	0,1	0	0,0	2	0,03
total	1 083	100,0	1 801	100,0	2 034	100,0	1 286	100,0	6 204	100,0

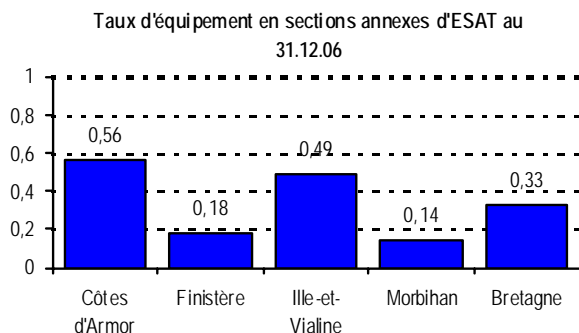
Source : enquête ES06/DREES/DRASS1801 de Bretagne



La part des travailleurs handicapés d'ESAT à temps partiel connaît d'importantes disparités départementales, allant d'un minimum de 14 % dans le Finistère à un maximum de 28 % en Ille-et-Vilaine, alors même que la part des travailleurs handicapés âgés de 45 ans et plus est stable entre les départements bretons.

L'explication est à rechercher ailleurs. Ainsi, en Ille-et-Vilaine, la majorité des travailleurs handicapés d'un ESAT est à temps partiel (139 personnes pour 90 places autorisées).

De plus, l'offre départementale en sections annexes d'ESAT peut avoir un effet sur les accueils à temps partiel en ESAT.



Source : capacités transmises par les Conseils généraux

Une augmentation des sorties d'ESAT

En 2006, 353 travailleurs handicapés ont quitté un ESAT, dont une grande part (61 %) étaient accueillis dans un ESAT d'Ille-et-Vilaine.

Ce nombre était de 328 en 2001, ce qui représente une augmentation de 8 %.

3. Le personnel encadrant des ESAT

Le nombre d'emploi en ESAT en Bretagne est de 1 270 emplois en équivalent temps plein (ETP)

Répartition du personnel des ESAT (en ETP) au 31.12.06

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Personnel de direction	46,9	53,1	74,4	52,1	226,6
Personnel des services généraux	50,8	38,3	58,2	25,9	173,3
Personnel d'encad. sanitaire et social	10,8	28	21,1	31,8	91,7
Personnel éduc., pédago. et social	148,4	251,1	207,7	132,8	740
Dont Enseignement	3,7	0,8	1,9	0	6,4
Travail	136,2	232,4	191,2	121	680,9
Education spécialisée	5	10,3	8,6	9,3	33,2
Famille	3,5	7,6	6	2,5	19,5
Personnel médi., paramédi. et psycho.	9,9	7,3	9,7	5,9	32,8
Candidat élève	0	0,5	3,2	0	3,7
Total des emplois en ETP	266,8	378,3	374,3	248,5	1 268,0

Source : Enquête ES/DREES/DRASS de Bretagne

en 2006. Avec les 6 200 emplois pour des travailleurs handicapés, le nombre total s'élève à 7470 personnes, ce qui permet de souligner le poids économique de ce champ du handicap dans la région et sur les différents territoires locaux.

Le taux d'encadrement en ESAT en Bretagne (21 ETP pour 100 places) est proche de celui observé au niveau national (22 ETP pour 100 places). On observe cependant des disparités départementales : le taux varie de 19 ETP pour 100 places en Ille-et-Vilaine à 26 dans les Côtes-d'Armor.

C'est dans ce département que l'on observe également une part plus importante du personnel d'encadrement sanitaire et social.

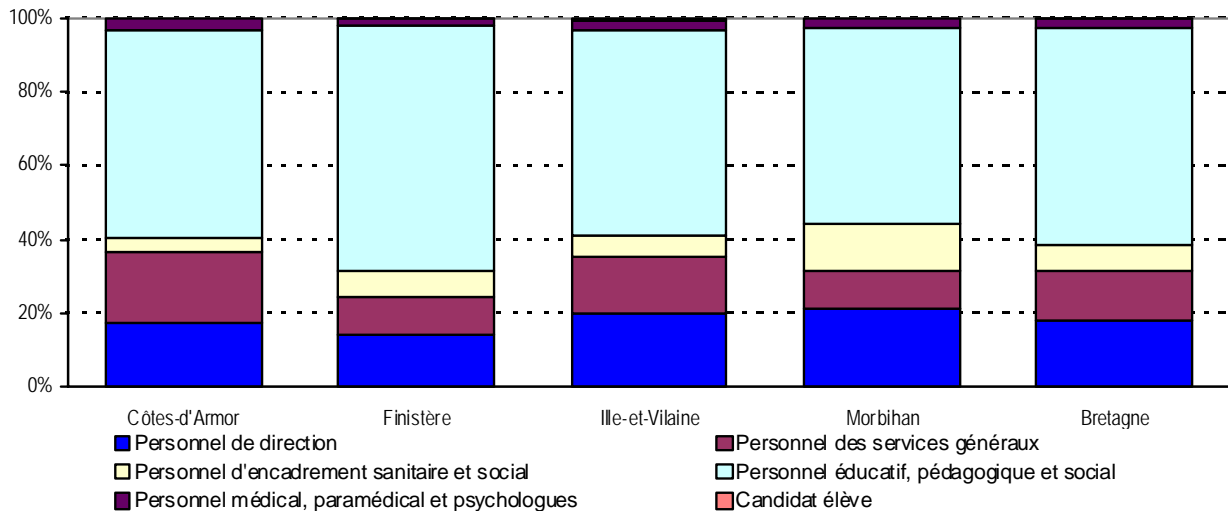
Le personnel éducatif, pédagogique et social représente la plus grande part des effectifs des ESAT, avec plus de la moitié des ETP (58 %). Plus particulièrement, les personnels encadrant du travail représentent 680 emplois, soit 54 % des ETP en ESAT en Bretagne. Cette proportion atteint 61 % dans le Finistère.

Le personnel médical, para-médical et psychologique est faiblement représenté en ESAT avec 2,6 % des ETP, contre 18,4 % des ETP de l'ensemble des structures pour adultes handicapés. Il est plus important dans le Morbihan. (source : DRASS de Bretagne. L'info statistique n°13, mars 2009).

A l'inverse, le personnel de direction et des services généraux est plus important que dans les autres structures pour adultes handicapés : 32 % des ETP des ESAT contre 26 % des ETP de l'ensemble des structures pour adultes handicapés. Ceci s'explique sans doute par les tâches qui relèvent de l'organisation de la production.



Structure des emplois dans les ESAT (en % d'ETP) au 31.12.06



Source : Enquête ES/DREES/DRASS de Bretagne

Taux d'encadrement en ESAT par département (en nombre d'ETP pour 100 places) au 31.12.06

	Côte d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne		France estimée
	Tx G.	Tx R.	Tx G.	Tx R.	Tx G.	Tx R.	Tx G.	Tx R.	Tx G.	Tx R.	Tx G
ESAT	26	16	22	16	19	12	20	13	21	14	22

Tx G. = taux globaux mesure le nombre d'ETP pour 100 places, tous emplois confondus

Tx R. = taux restreint, mesure le nombre d'ETP pour 100 places hors personnels de direction, de gestion et d'administration et des services généraux. Cet indicateur permet d'atténuer les effets des différents modes d'organisation, notamment de l'externalisation éventuelle des fonctions d'administration ou relevant des services généraux.

Source : Enquête ES/DREES/DRASS de Bretagne

Répartition par tranche d'âge du personnel des ESAT (% d'ETP) au 31.12.06

	Côte-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Moins de 25 ans	0.5	0.7	1.8	1.8	1.2
25 à 29 ans	3.2	2.4	3.2	5.2	3.4
30 à 39 ans	24.2	19.8	20.1	22.1	21.2
40 à 49 ans	41.7	40.7	40.3	37.2	40.1
50 à 54 ans	17.9	18.7	19.2	16.9	18.3
55 à 59 ans	12.5	16.9	14.8	15.7	15.1
60 ans et plus	0.1	0.8	0.8	1.0	0.7
Age moyen	44.9	46.4	44.8	44.7	45.3

Source : Enquête ES/DREES/DRASS de Bretagne

Enfin, concernant l'âge des encadrants, deux remarques peuvent être faites :

- l'importance relative des personnes âgées de 55 à 59 ans : 15 % en Bretagne, situation qui annonce un certain renouvellement dans les années à venir
- la situation particulière des Côtes-d'Armor, qui a un personnel plus jeune, en raison sans doute de l'ouverture de places plus récemment sur ce département.



Perspectives

- ✓ Comme l'ensemble du secteur médico-social, les ESAT connaissent aujourd'hui **une période de mutation** sur le plan institutionnel (mise en place des ARS, évolution des relations Etat-Collectivités locales, textes d'applications de nouvelles lois), sur le plan sociologique (évolution des populations de travailleurs, renouvellement des professionnels) et sur le plan de l'environnement. Ces évolutions doivent conduire les établissements et les professionnels qui les composent à mieux décrire leurs acquis et leurs projets.
- ✓ **Avec environ 7 500 emplois en Bretagne** (6 200 travailleurs handicapés et 1 300 ETP d'encadrants) les ESAT représentent un poids important dans l'ESS (l'économie sociale et solidaire) et dans le paysage économique d'ensemble. Ce poids économique ne peut que s'affirmer à l'avenir à l'échelle des territoires locaux, en cette période de crise économique et à l'heure du développement durable.
- ✓ Sans l'existence des ESAT, sans l'intervention collective et individuelle des professionnels qui y travaillent, sans l'engagement des bénévoles qui animent et dirigent les nombreuses associations gestionnaires, les personnes accueillies en ESAT seraient en plus grande difficulté, sans doute dans des processus de désocialisation, du fait de l'individualisation et des logiques concurrentielles à l'œuvre dans la société. On peut donc souligner le rôle que jouent les ESAT pour **réduire les tendances à l'exclusion, au rejet ou à la ségrégation** des personnes les plus fragiles et favoriser leur insertion dans la société et rappeler également l'importance du facteur travail dans cette dynamique, démarche à laquelle participent de nombreux autres acteurs économiques (ménages, entreprises, collectivités locales).
- ✓ **L'évolution des pratiques professionnelles** : les professionnels des ESAT sont de compétences diverses, et collaborent aussi régulièrement avec des professionnels extérieurs (de Foyer d'Hébergement, de SAVS, de service de tutelle, de la psychiatrie, des services sociaux, etc.). Leur savoir-faire est donc multiple et complexe. Améliorer les compétences et analyser les pratiques professionnelles diverses mises en œuvre au quotidien constituent donc également l'un des enjeux d'avenir pour les ESAT.

Pour en savoir plus ...

- STATISS 2009. Bretagne.
- Le personnel en fonction dans les établissements et services pour personnes handicapées en Bretagne. L'info statistique n°13. mars 2009
- Les établissements médico-sociaux. Les adultes handicapés. L'info Statistique n°3 – novembre 2003. DRASS de Bretagne
- Les établissements et services médico-sociaux pour adultes handicapés en 2001 en Bretagne. A propos de ... n°4-mai 2004- CREAI de Bretagne
- Les établissements médico-sociaux. Les adultes handicapés. L'info Statistique n°3 – novembre 2003. DRASS de Bretagne
- A Propos n°25, mars 2007, Les travailleurs handicapés en Bretagne (accessible sur le site du CREAI de Bretagne)
- A Propos n°30, octobre 2009, sur les établissements d'hébergement pour les adultes handicapés en Bretagne (accessible sur le site du CREAI de Bretagne)



CREAI de Bretagne - CS 60 615 – 35706 Rennes Cedex 7

Tél : 02.99.38.04.14 – Fax : 02.99.63.41.87 - Mail : creaibretagne@cegetel.net

Et retrouvez les informations du CREAI de Bretagne sur son site : www.creai-bretagne.org

Supplément à VRAC Info N°09-09 – ISSN 0298-4032